

Associé-correspondant régional (1964-1966)  
Membre titulaire (1966-1979)  
Vice-président (1968-1969)  
Président (1969-1970)  
Membre honoraire (1979-1986)

Jean Hartemann est né le 25 mars 1898 à Fraize, dans le département des Vosges, où son père est médecin. La famille est d'ascendance alsacienne et comporte nombre de médecins. Après l'école primaire, il est élève du collège Saint-Joseph d'Épinal, puis du lycée de Nancy de 1913 à 1915. Il y apprend le violon et s'intéresse à la philosophie, plus particulièrement à la morale et à la psychologie. Il aurait aimé s'orienter vers ces disciplines, mais la tradition médicale familiale le conduit en 1915-1916 au certificat PCN de la Faculté des sciences, préalable obligatoire des études médicales, dont l'enseignement ne le passionne pas.

Muni de ce certificat, il intègre la Faculté de médecine l'année suivante. Il y subit sans enthousiasme les traditionnelles dissections et c'est un stage en chirurgie infantile qui, lui ouvrant des horizons plus satisfaisants, le conduit à choisir la voie des concours. Il est d'abord préparateur de médecine opératoire obstétricale de 1925 à 1929. Aux Hospices civils, il est reçu externe des hôpitaux, fonction qu'il exerce de 1921 à 1923, et ensuite interne jusqu'à 1926. Ayant soutenu sa thèse de doctorat cette année-là, sous la direction du professeur Frühinsholz, il est chef de clinique adjoint à la Maternité, puis chef de clinique obstétricale en 1928, et il exerce cette fonction jusqu'à 1932. À la fin de son clinicat, il occupe, entre 1934 et 1936, la fonction, écrit-il « d'assistant adjoint » à la Maternité. Rappelons ici que chef de clinique est une fonction universitaire et qu'elle est temporaire, ce qui signifie qu'il peut exister à son issue une sorte de « trou d'activité » pendant quelque temps. À partir de 1936, il est chargé de consultations de gynécologie et des nourrissons. À la Faculté et depuis 1930, il donne des conférences de propédeutique sur divers sujets. Agrégé d'obstétrique au concours de 1939, il exerce cette fonction jusqu'à 1949, et devient alors agrégé libre et chargé de cours complémentaire, ce qui est une situation tout à fait habituelle à l'époque. Ce caractère temporaire de l'agrégation conduit à des réformes, et c'est dans ce contexte qu'au 1<sup>er</sup> novembre 1952, il est nommé agrégé sans limite de temps, puis professeur sans chaire le 1<sup>er</sup> janvier 1954, et enfin professeur de clinique obstétricale, c'est-à-dire titulaire de chaire, en 1961. À l'École de sages-femmes de la maternité, structure hospitalière, il est professeur suppléant à partir de novembre 1939 et professeur adjoint en 1944. À cette époque où les titres universitaires et hospitaliers ne sont pas aussi liés qu'aujourd'hui, il a dû passer un concours pour devenir gynécologue-accoucheur des hôpitaux le 15 avril 1943. Il est atteint par la limite d'âge en 1968.

Il est membre de nombreuses sociétés savantes dans son domaine d'exercice et sa thèse lui a valu le prix Heydenreich-Parisot de la Faculté en 1926. Ses titres et travaux sont riches de plus de deux cents publications et de plusieurs ouvrages, issus de son domaine d'activité médicale, à propos duquel il n'omet pas les aspects sociaux, psychologiques, juridiques, moraux et religieux. Il publie aussi en histoire de la médecine. Son attrait pour les sciences humaines explique cette orientation. Parmi les sociétés savantes qu'il fréquente, il faut mentionner la Société de gynécologie et d'obstétrique de Nancy, dont il est le secrétaire de 1934 à 1948, et le président de 1950 à 1952. Il y présente la plupart de ses communications médicales.

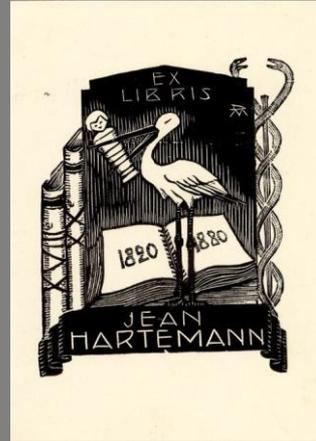
À l'Académie de Stanislas, il est successivement élu associé-correspondant le 3 janvier 1964, et titulaire le 21 janvier 1966. Son discours de réception est consacré à la « malheureuse grossesse de Madame du Châtelet ». Ses communications sont le plus souvent les réflexions d'un gynécologue et d'un historien sur le destin de femmes célèbres de l'Histoire et de la Littérature. Une communication porte sur l'art ancien des accouchements en Lorraine, et une

autre sur Jeanne d'Arc. Lors de son accession à l'honorariat, le 4 mai 1979, il manifeste son intention de doter un prix. Celui-ci est toujours décerné en 2021.

Grand lecteur, intéressé par l'histoire et par la littérature, il est membre des médecins bibliophiles. Il est officier des Palmes académiques et officier de l'Ordre de la Santé publique. Décédé le 7 novembre 1986, il est inhumé à Fraize, là où il était né. Son éloge est prononcé à l'Académie le 21 novembre 1986 par son collègue le professeur Marcel Ribon. [Pierre Labrude]



**Le professeur Jean Hartemann**  
Musée de la Santé de Lorraine



**Ex-libris de Jean Hartemann**  
Gravure sur bois de Daniel Meyer  
Op. 27 (1942)  
Association française pour la connaissance  
de l'ex-libris

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier Hartemann ; Jean HARTEMANN, *Titres et travaux scientifiques*, Nancy/Saint-Nicolas-de-Port, Imprimerie Idoux, 1939 et 1961 ; Marcel RIBON, « Eloge de J. Hartemann », *Mémoires de l'Académie de Stanislas 1986-1987*, p. 8-10 ; également, du même auteur, dans Bernard LEGRAS, *Les professeurs de médecine de Nancy Ceux qui nous ont quittés*, Amazon Fulfillment, Pologne, sans date (2019), p. 258-261.